



Contrat d'affiliation du 20 novembre 2007 à la Caisse de prévoyance de l'Institut fédéral des hautes études de formation professionnelle IFFP¹

Modification du 18 avril, 15 juillet et 10 octobre 2019
Approuvée par le Conseil fédéral le 6 décembre 2019
Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020

¹ FF **2008** 5457, **2010** 8357. Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch. Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO **2012** 885) et dans le RS **172.220.143.4**.

